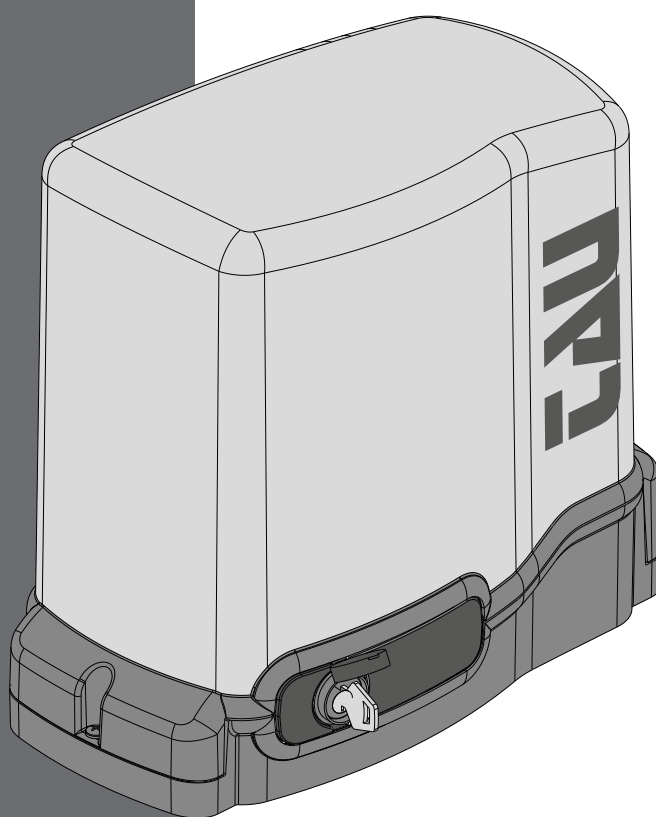
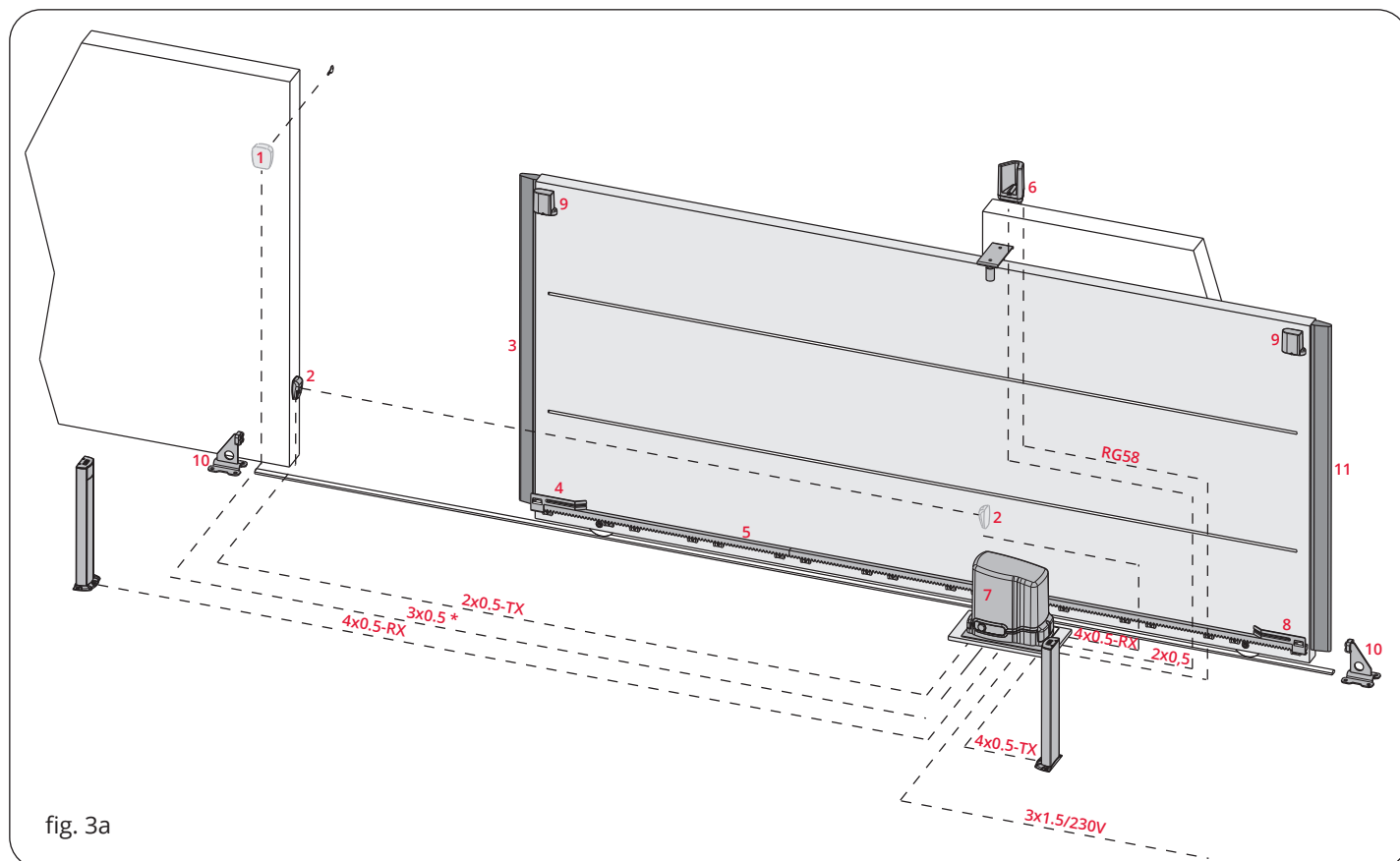
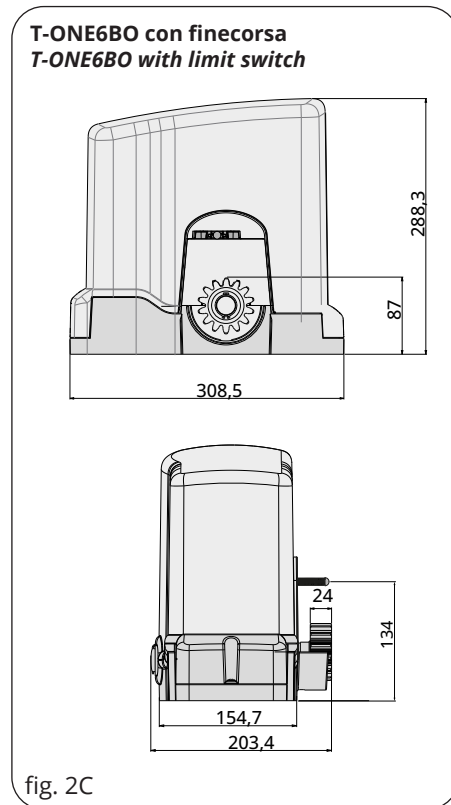
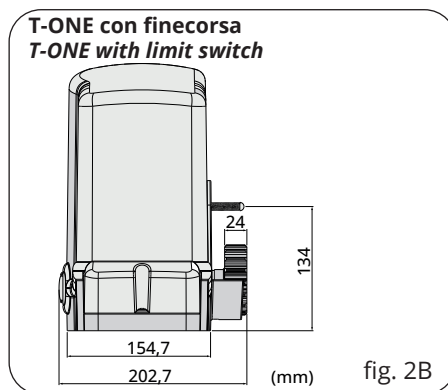
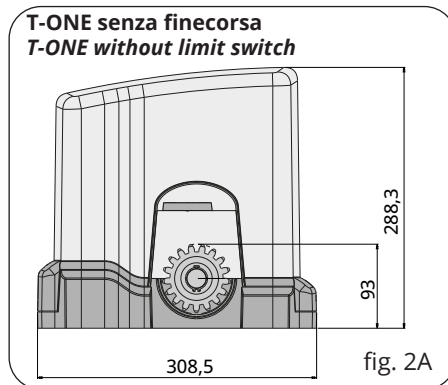
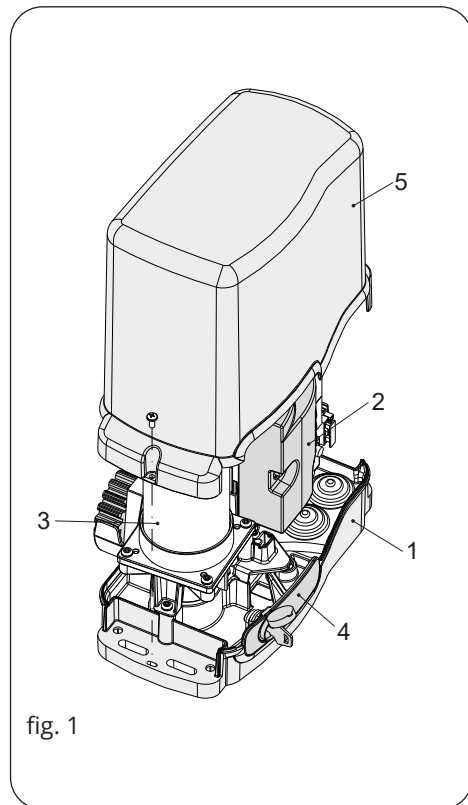


# T-ONE





\* Se cavo superiore a 3 m: Sezione di cavo 2,5 mm<sup>2</sup> e messa a terra di sicurezza in prossimità dell'automazione

\* If cable longer than 3 m: Cable section 2.5 mm<sup>2</sup> and safety earthing near the automation

\* Bei Kabellängen über 3 m: Kabelquerschnitt 2,5 mm<sup>2</sup> und Schutzterdung in der Nähe der Automatisierung

\* Si le câble mesure plus de 3 m : Section du câble : 2,5 mm<sup>2</sup> et mise à la terre de sécurité à proximité de l'automatisme.

\* Si el cable tiene una longitud superior a 3 m: Sección del cable: 2,5 mm<sup>2</sup> y toma de tierra de seguridad cerca del automatismo.

\* Se o cabo for superior a 3 m: Secção do cabo 2,5 mm<sup>2</sup> e ligação à terra de segurança junto à automação.

### PREDISPOSIZIONI OPERE MURARIE (fig. 3b)

- |                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| 1) Motoriduttore + centralina | 4) Fotocellule a parete    |
| 2) Selettore a chiave         | 5) Fotocellule a colonnina |
| 3) Antenna e lampeggiante     |                            |

### ARRANGEMENT OF WALL INTERVENTIONS (fig.3b)

- |                              |                            |
|------------------------------|----------------------------|
| 1) Gearmotor + control unit  | 4) Wall-mounted photocells |
| 2) Key switch                | 5) Photocells on post      |
| 3) Aerial and flashing light |                            |

### VORBEREITUNG VON WANDARBEITEN (Abb. 3b)

- |                                   |                            |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1) Getriebemotor + Steuerzentrale | 4) Photozellen an Mauer    |
| 2) Schlüsselschalter              | 5) Photozellen auf Ständer |
| 3) Antenne und Blinkleuchte       |                            |

### PRÉPARATION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION (fig. 3b)

- |                                        |                              |
|----------------------------------------|------------------------------|
| 1) Motoréducteur + Logique de commande | 4) Photocellules murales     |
| 2) Sélecteur a clé                     | 5) Photocellules sur colonne |
| 3) Antenne et clignotant               |                              |

### PREPARACIÓN OBRAS DE ALBAÑILERÍA (fig. 3b)

- |                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| 1) Motorreductor + Centralita | 4) Fotocélulas de pared    |
| 2) Selector de llave          | 5) Fotocélulas en columnas |
| 3) Antena y luz intermitente  |                            |

### PREPARAÇÃO DE OBRAS DE ALVENARIA (fig.3b)

- |                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| 1) Motoredutor + Unidade de controle | 4) Fotocélulas na parede |
| 2) Seletor de teclas                 | 5) Fotucélula de coluna  |
| 3) Antena e piscando                 |                          |

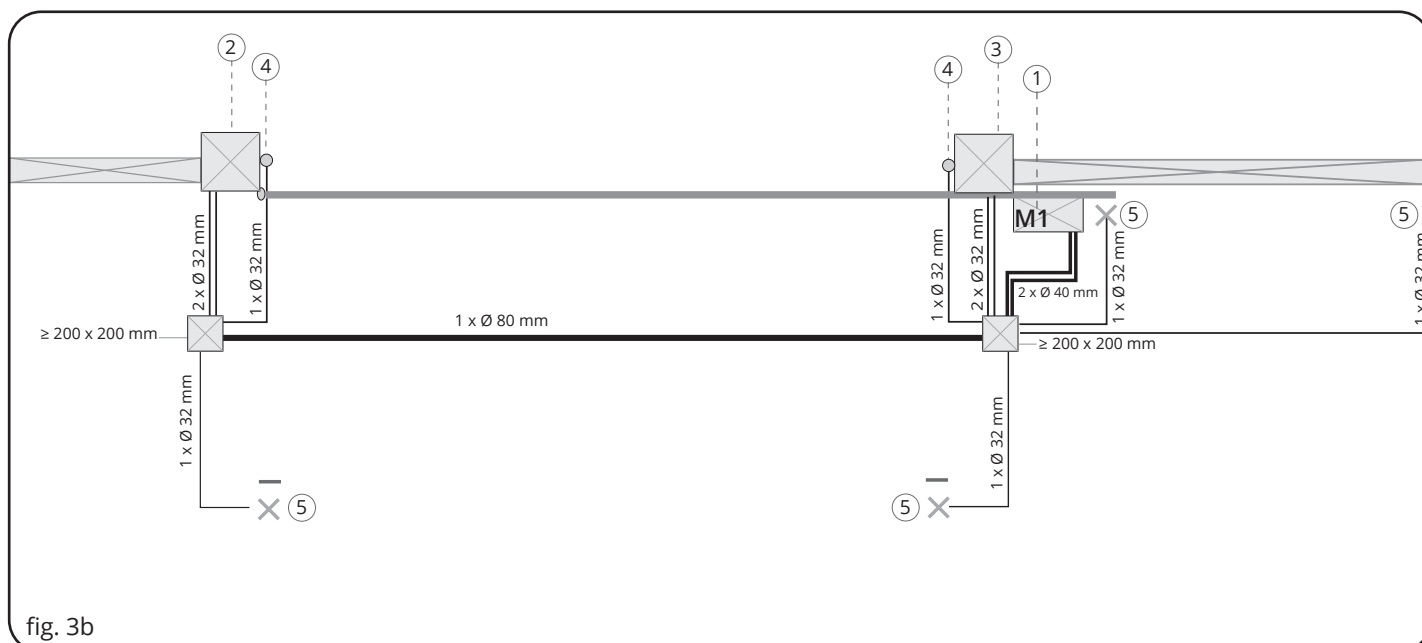


fig. 3b

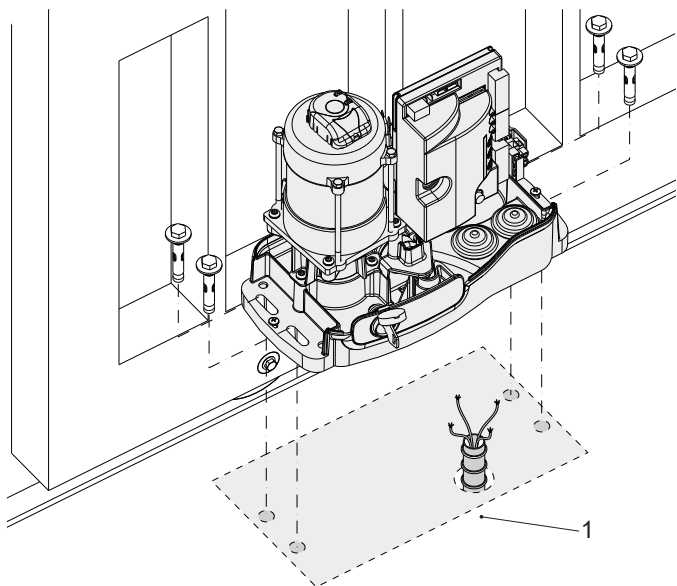


fig. 4

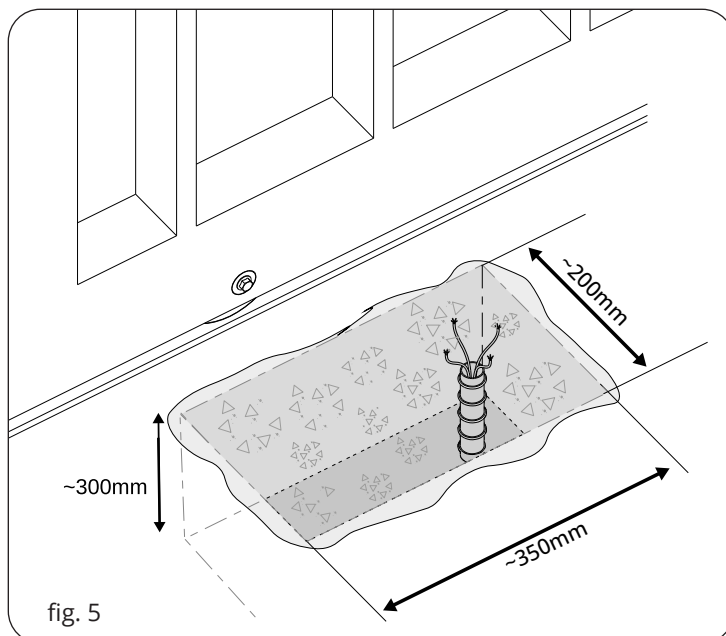


fig. 5

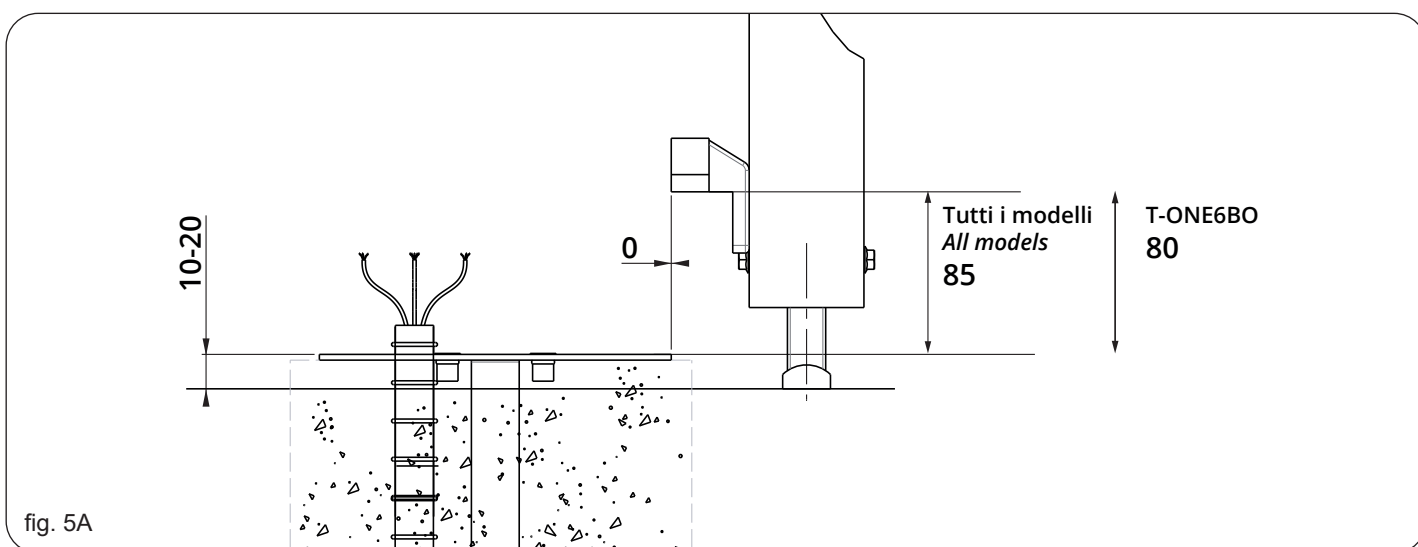


fig. 5A

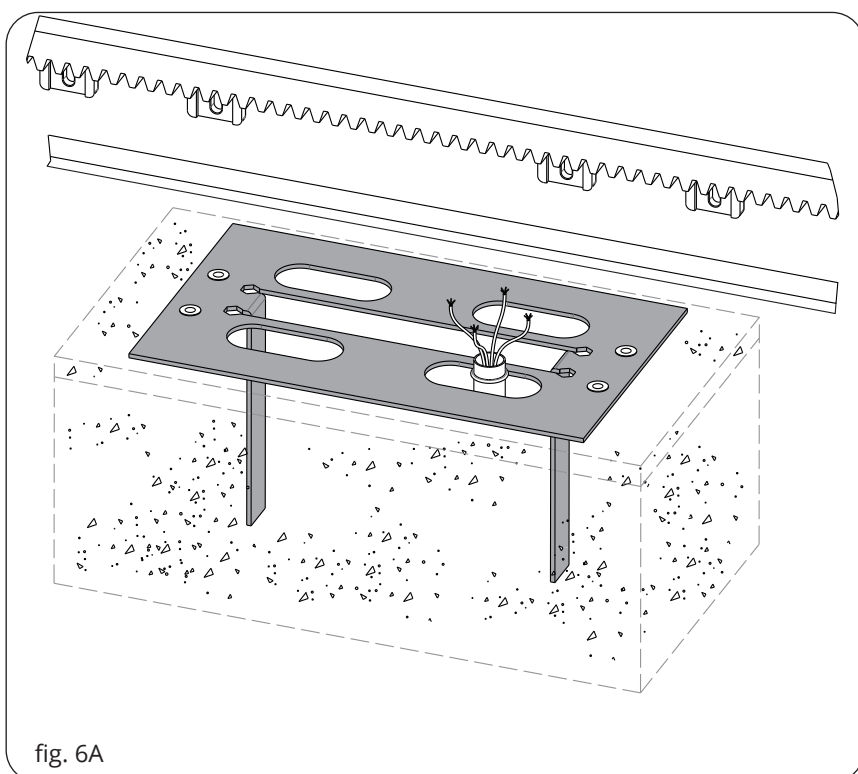


fig. 6A

**Finecorsa magnetici**  
**Magnetic limit switches**  
**Magnetendschalter**  
**Fins de course**  
**magnétiques**  
**Finales de carrera**  
**magnéticos**  
**Fim de curso magnético**

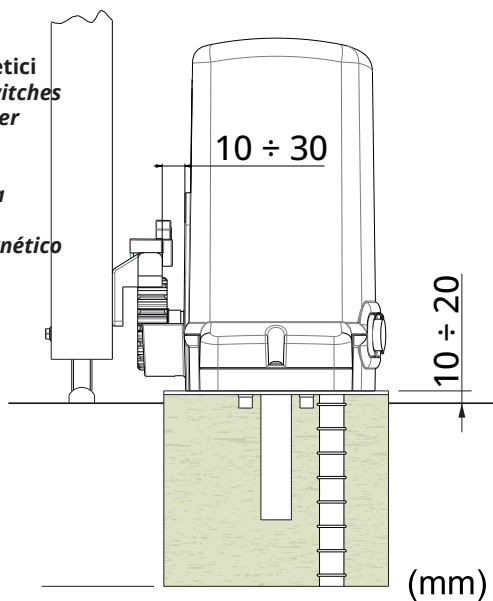


fig. 6B

**Finecorsa meccanici**  
**Mechanical limit switches**  
**Mechanische Endschalter**  
**Fins de course mécaniques**  
**Finales de carrera mecánicas**  
**Fim de curso mecânicos**

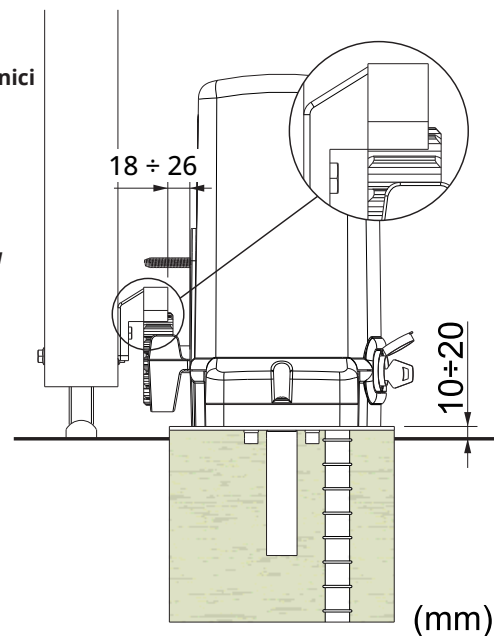


fig. 6C

fig. 7A

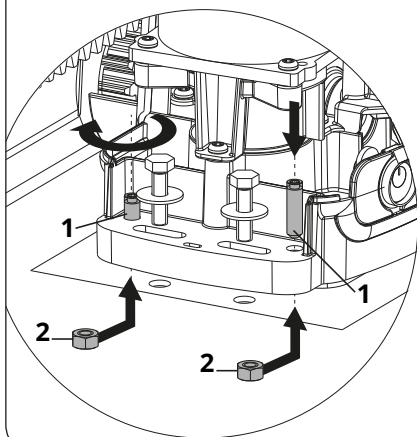


fig. 7B

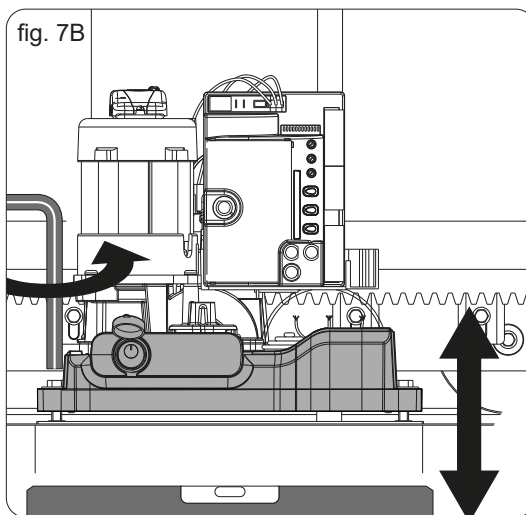


fig. 7C

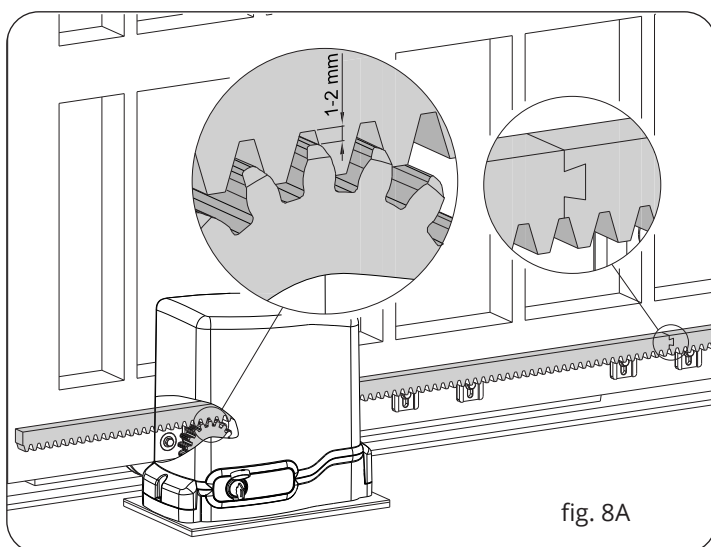
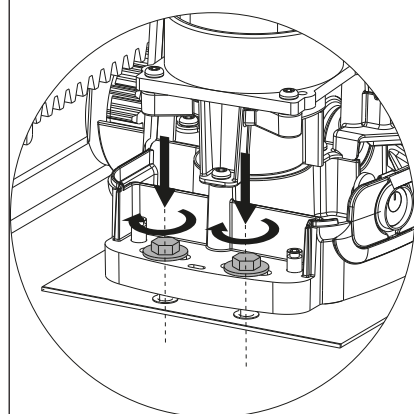


fig. 8A

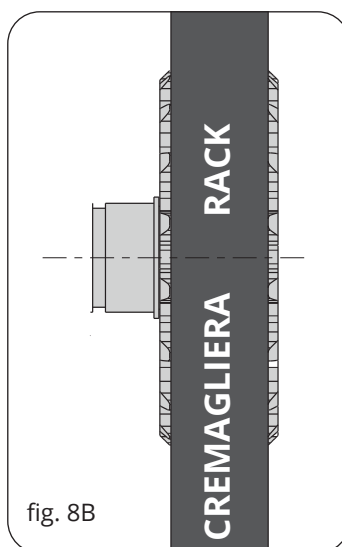
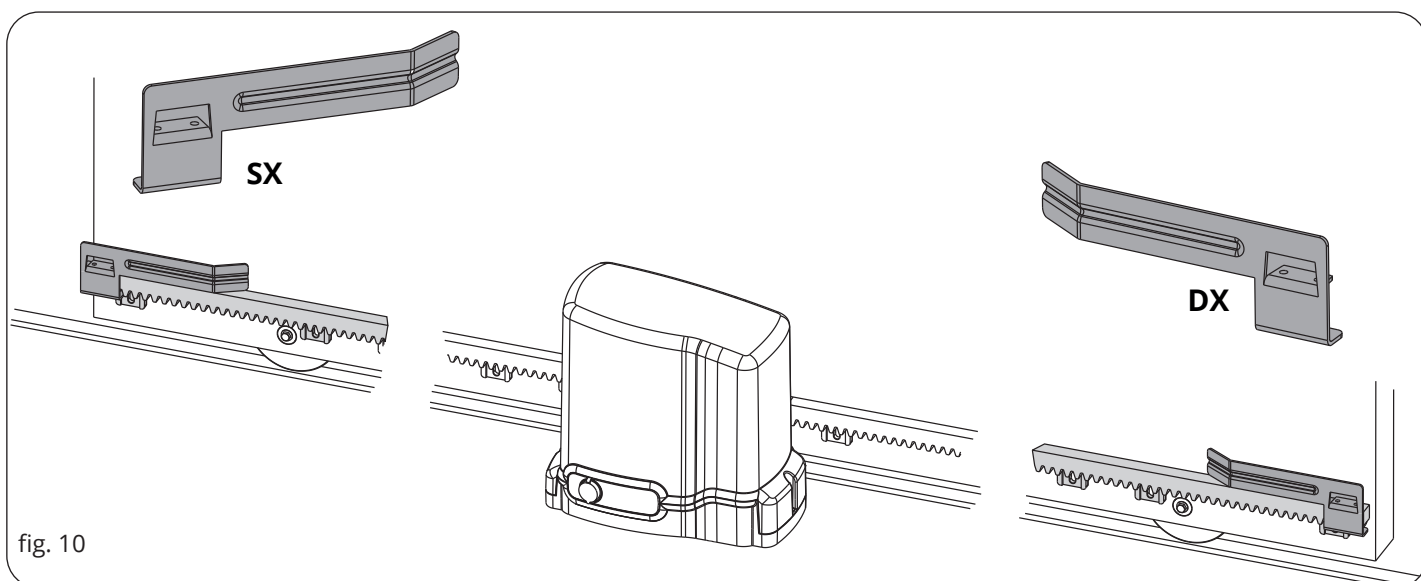
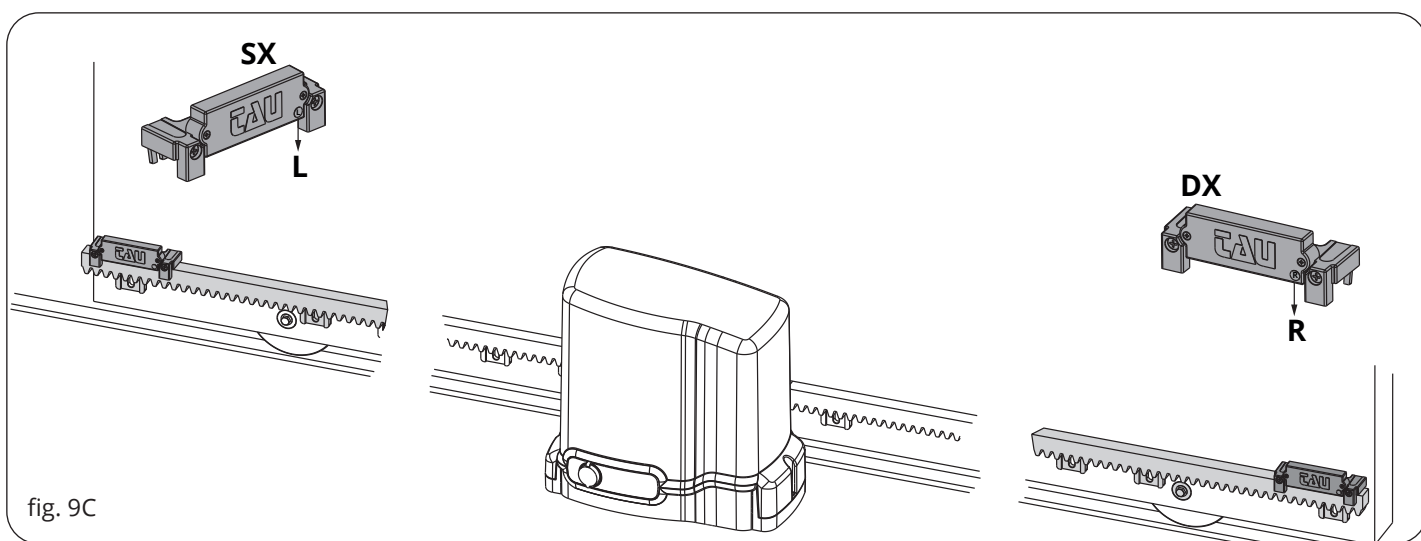
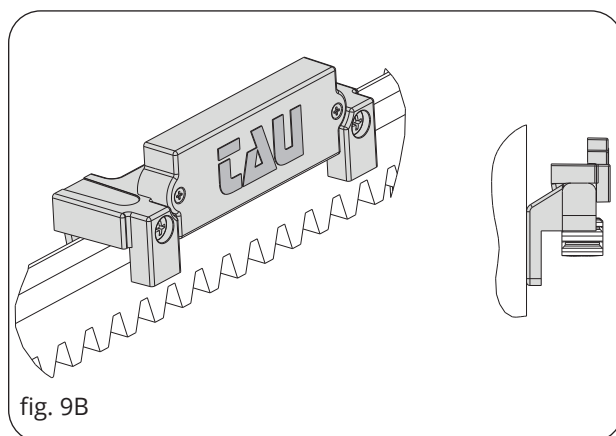
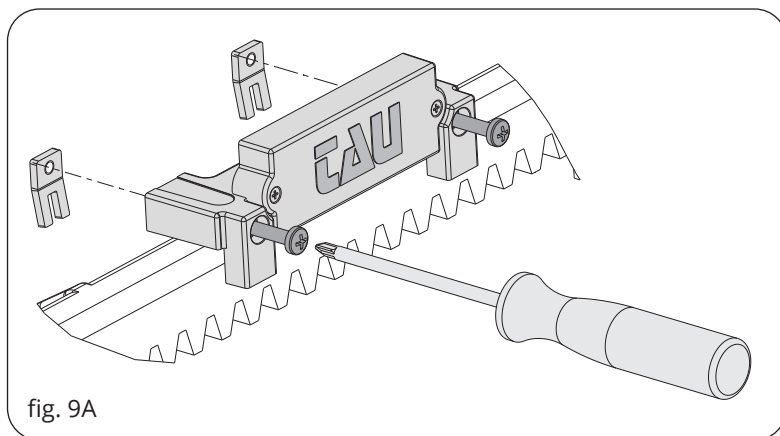
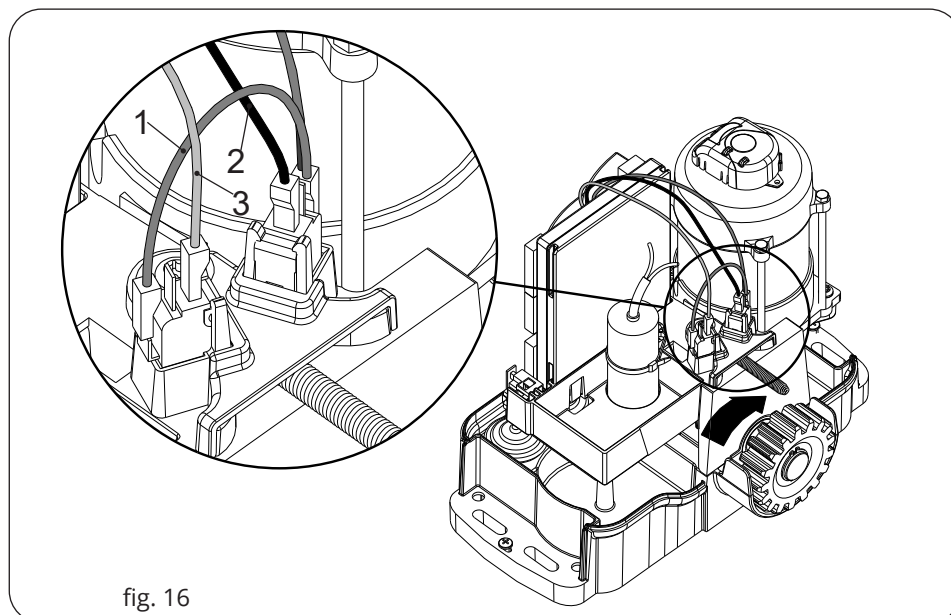
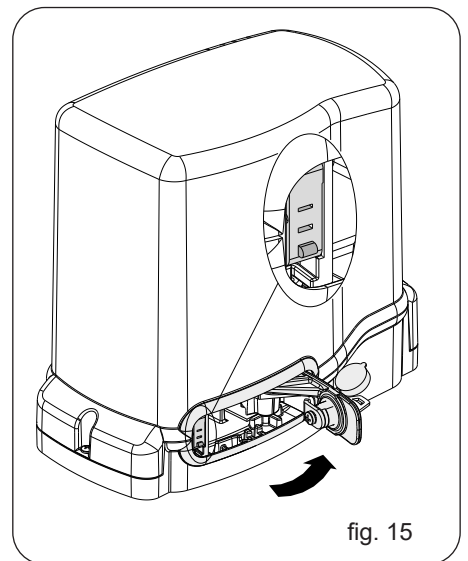
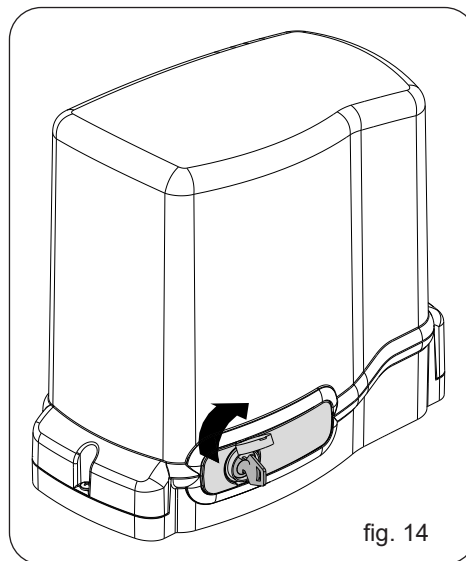
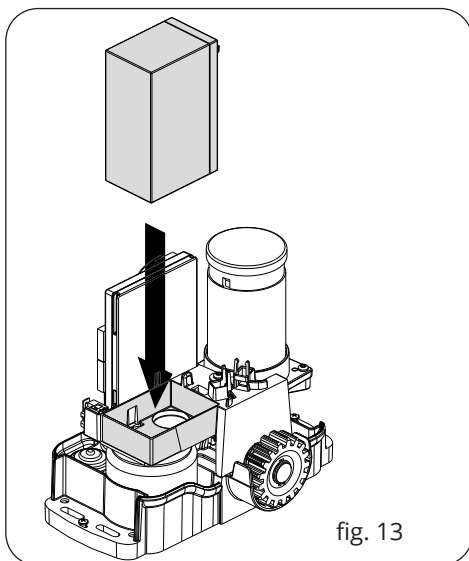
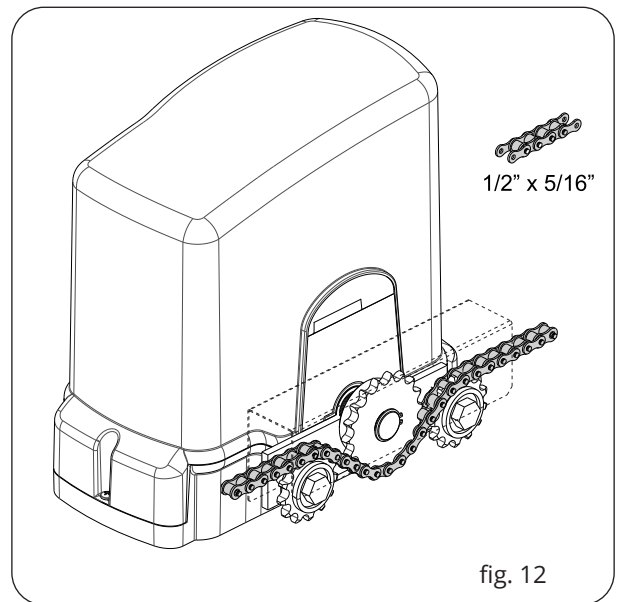
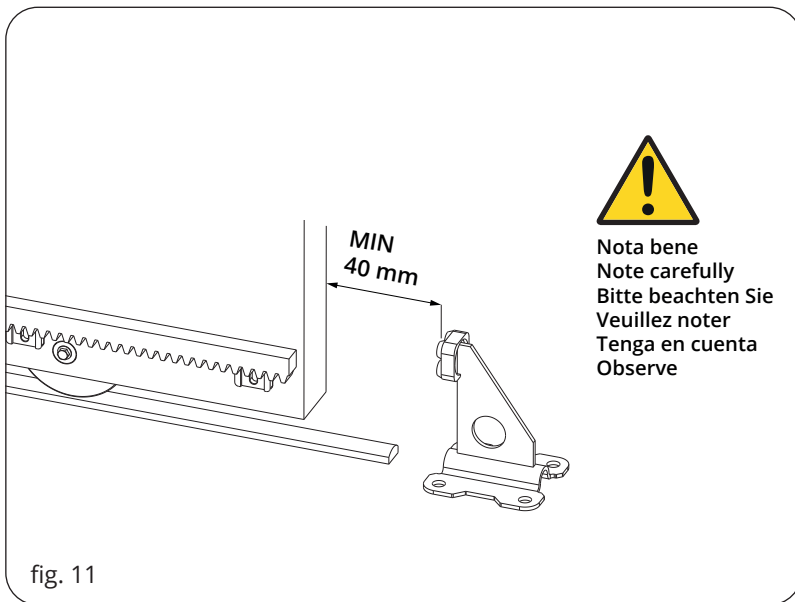
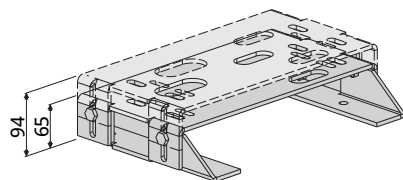


fig. 8B

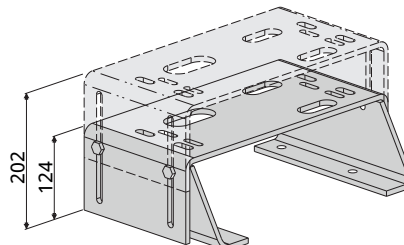




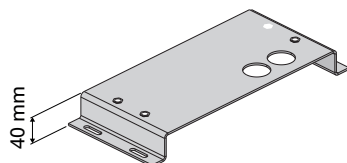
**550CPMR**



**550CPMR1**



**400CPE**



**400CPE75**

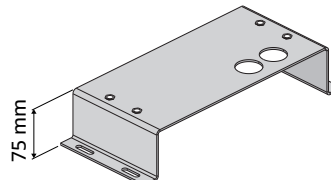


fig. 17

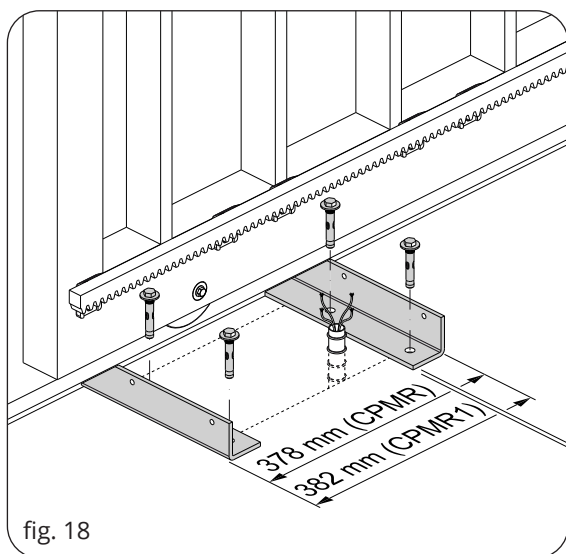


fig. 18

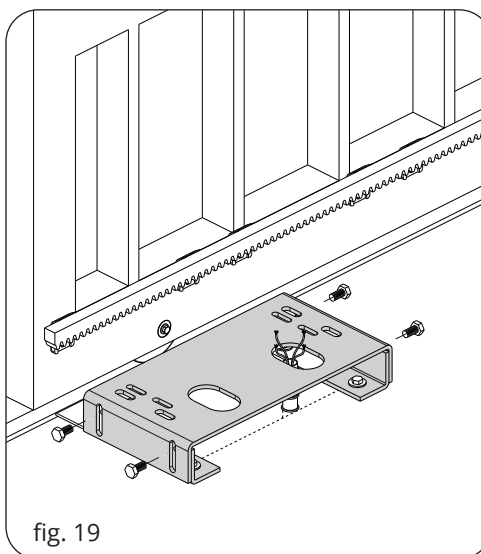


fig. 19

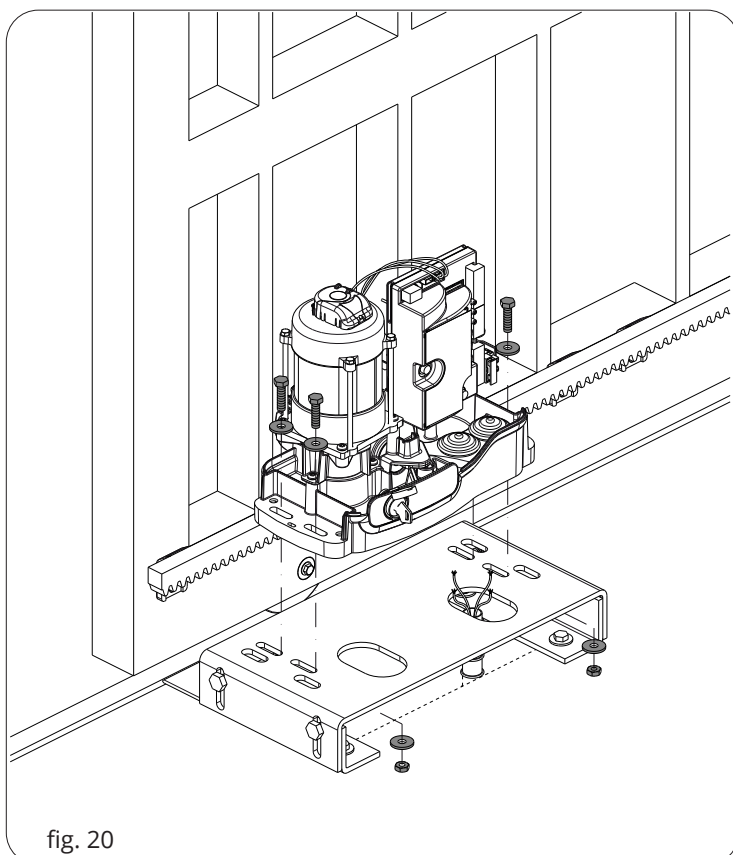


fig. 20

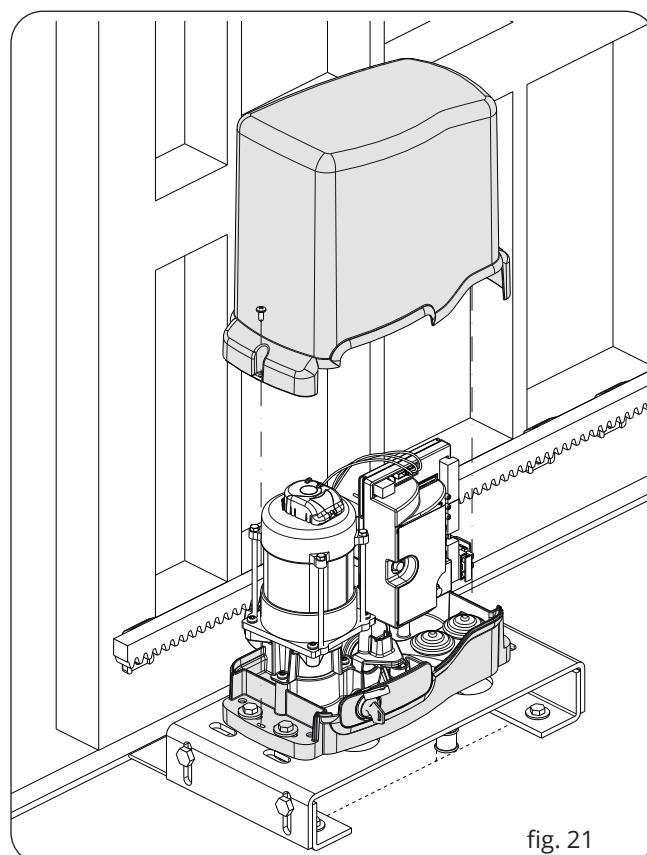


fig. 21



Lasciare i cavi avvolti nel motore e su se stessi.  
Leave the cables wrapped in the motor and on themselves.

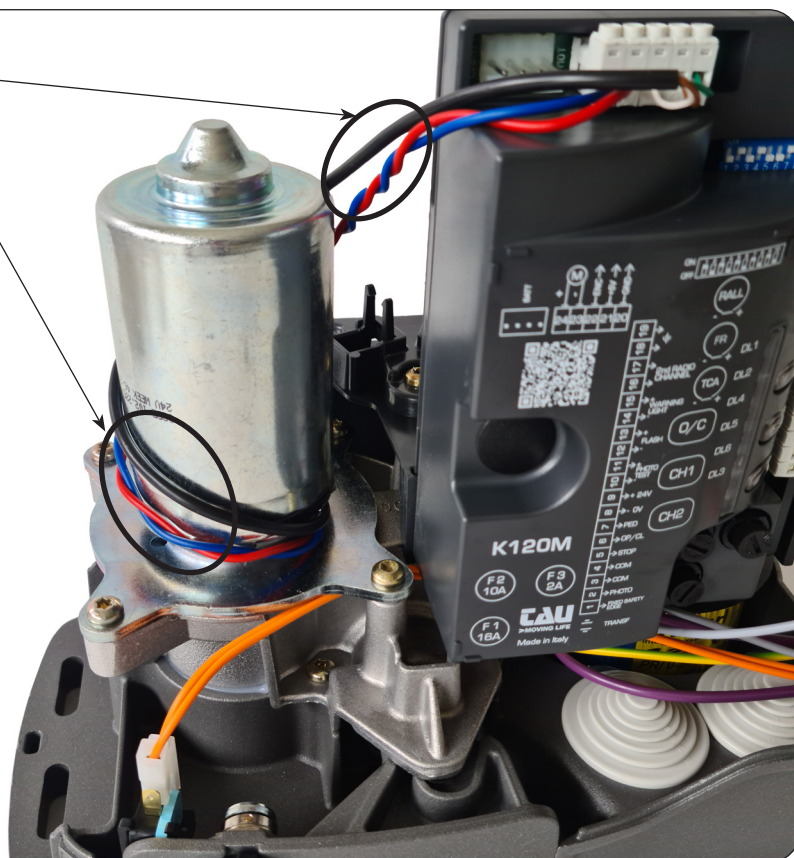


fig. 22

**DATI TECNICI - TECHNICAL DATA - TECHNISCHE DATEN - DONNÉES TECHNIQUES - DATOS TÉCNICOS - DADOS TÉCNICOS**

|                                                                                                                                                                                                           | T-ONE4B/<br>T-ONEBF | T-ONE6B/<br>T-ONE6BF | T-ONE6BO | T-ONE8BR/<br>T-ONE8BRF | T-ONE10B/<br>T-ONE10BF | T-ONE5A           | T-ONE8A | T-ONEXLA |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|----------|------------------------|------------------------|-------------------|---------|----------|
| Frequenza - Frequency - Frequenz<br>Fréquence - Frecuencia - Frequência                                                                                                                                   | 50 - 60 Hz          |                      |          |                        |                        |                   |         |          |
| Alimentazione - Power - Stromversorgung<br>Alimentation - Alimentación - Alimentação                                                                                                                      | 230 V AC            |                      |          |                        |                        |                   |         |          |
| Motore - Motor - Motor - Moteur - Motor - Motor                                                                                                                                                           | 24 V DC             | 18 V DC              | 24 V DC  | 24 V DC                | 18 V DC                | 230 V AC          |         |          |
| Condensatore - Condenser - Kondensator<br>Condensateur - Condensador - Condensador                                                                                                                        | -                   |                      |          |                        |                        | 12 µf             |         |          |
| Corrente assorbita - Absorbed current<br>Stromaufnahme - Courant absorbé<br>Corriente absorbida - Corrente absorvida                                                                                      | 1,3 A               | 1,05 A               | 1,05 A   | 1,05 A                 | 1,1 A                  | 1,2 A             | 1,3 A   | 2,1 A    |
| Potenza assorbita - Absorbed power<br>Leistungsaufnahme - Puissance absorbée<br>Potencia absorbida - Potência absorvida                                                                                   | 200 W               | 250 W                | 200 W    | 300 W                  | 300 W                  | 220 W             | 240 W   | 340 W    |
| Spinta max. - Max. thrust - Max. Schub<br>Poussée max. - Empuje máx. - Pico de Força                                                                                                                      | 320 N               | 980 N                | 980 N    | 980 N                  | 1080 N                 | 920 N             | 1160 N  | 1310 N   |
| Giri in uscita - Output revolutions - Drehzahl am<br>Ausgang - Tours à la sortie - Revolutiones en<br>salida - Rotações à saída                                                                           | 50 rpm              |                      | 50 rpm   | 65 rpm                 | 50 rpm                 | 48 rpm            |         |          |
| Velocità anta - Leaf speed -<br>Flügelgeschwindigkeit - Vitesse du vantail -<br>Velocidad hoja - Velocidade da folha                                                                                      | 14 m/min            |                      | 13 m/min | 24 m/min               | 14 m/min               | 10,5 m/min        |         |          |
| Grado di protezione - Protection level -<br>Schutzart - Degré de protection - Grado de<br>protección - Grau de protecção                                                                                  | IP 54               |                      |          |                        |                        |                   |         |          |
| Ciclo di lavoro - Work cycle - Arbeitszyklus<br>Cycle de travail - Ciclo de trabajo - Factor de<br>serviço                                                                                                | 100%                |                      |          |                        |                        | 40% (see diagram) |         |          |
| Temperatura di esercizio -<br>Operating temperature - Betriebstemperatur -<br>Temperature de fonctionnement - Temperatura<br>de trabajo - Temperatura de trabalho                                         | -20°C ÷ +55°C       |                      |          |                        |                        |                   |         |          |
| Rumorosità - Noise - Geräuschpegel - Bruit -<br>Nivel de ruido - Barulho                                                                                                                                  | < 70 dB             |                      |          |                        |                        |                   |         |          |
| Rapporto di riduzione - Reduction ratio<br>Untersetzungsverhältnis - Rapport de réduction<br>Relación de reducción - Rácio de redução                                                                     | 1/30                |                      |          |                        |                        |                   |         |          |
| Intervento termoprotezione - Thermal protection<br>trips at- Eingreifen des Wärmeschutzes - Intervention<br>protection thermique - Activación termopro-<br>tección - Activação protecção térmica          | -                   |                      |          |                        |                        | 150°C             |         |          |
| Peso prodotto - Product weight - Produktgewicht<br>- Poids du produit - Peso del producto - Peso do<br>produto                                                                                            | 6,5 Kg              | 8,1 Kg               | 6,5 Kg   | 8,1 Kg                 | 8,1 Kg                 | 7,5 Kg            | 8,5 Kg  | 9,2 Kg   |
| Peso max. cancello - Max. gate weight - Tor-<br>gewicht max. - Poids max portail - Peso máximo de<br>la cancela - Peso máximo portão                                                                      | 400 Kg              | 600 Kg               | 600 Kg   | 800 Kg                 | 1000 Kg                | 500 Kg            | 800 Kg  | 1200 Kg  |
| Peso max. cancello cantilever - Max weight<br>cantilever gate- Poids maxi portail autoportant<br>- Maximalen Gewicht freitragendes Torflügel<br>- Peso máximo hoja de la puerta corredera<br>autoportante | 280 Kg              | 420 kg               | 420 kg   | 560 kg                 | 700 kg                 | 350 kg            | 560 kg  | 840 kg   |
| Modulo pignone - Pinion module - Ritzel modul<br>Module pignon - Módulo piñón - Módulo pinhão                                                                                                             | 4                   |                      |          |                        |                        |                   |         |          |

- ⚠** Quando il sistema in 12V DC è alimentato unicamente dalla batteria (in caso di black-out oppure in abbinamento con pannello fotovoltaico), le prestazioni espresse dal motoriduttore (forza e velocità) si riducono del 30% ca.
- ⚠** When the system is in the 12V DC mode and is powered by the battery only (in the event of a power failure or when used in conjunction with a photovoltaic panel), the gear motor's output (power and speed) is reduced by approximately 30%.
- ⚠** Anmerkung: wenn das 12V DC System nur über Batterie gespeist ist (bei Stromausfall oder in Kombination mit einem Photovoltaicpaneel), verringern sich die Leistungen des Getriebemotors (Kraft und Geschwindigkeit) um ca. 30%.
- ⚠** Attention : quand le système à 12V CC est alimenté uniquement par la batterie (en cas de coupure de courant ou bien en association avec un panneau photovoltaïque), les performances du motoréducteur (force et vitesse) diminuent d'environ 30% .
- ⚠** Nota: cuando el sistema de 12V DC es alimentado únicamente por la batería (en caso de corte de corriente, o bien combinado con panel fotovoltaico), las prestaciones del motorreductor (fuerza y velocidad) se reducen en un 30%.
- ⚠** Nota : Quando o sistema de 12VDC é alimentado unicamente pela bateria (em caso de falha de corrente ou quando usado em combinação com painel fotovoltaico) as prestações do motor (velocidade e força) reduzem-se aproximadamente em 30%.

## 1. AVERTISSEMENTS POUR L'INSTALLATEUR - CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- 1) Lire attentivement les instructions avant de procéder à l'installation, dans la mesure où elles fournissent des indications importantes concernant la sécurité, l'installation, l'utilisation et la maintenance. Une installation incorrecte ou une utilisation impropre du produit peut entraîner de graves dommages aux personnes.
  - 2) Les matériaux de l'emballage (plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants dans la mesure où ils sont une source potentielle de danger.
  - 3) Conserver les instructions pour toute consultation future.
  - 4) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'utilisation indiquée dans cette documentation. Toute autre utilisation qui n'est pas expressément indiquée peut compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
  - 5) TAU décline toute responsabilité dérivant de l'utilisation impropre ou différente de celle à laquelle l'automatisme est destiné.
  - 6) Ne pas installer le produit dans une atmosphère et un environnement explosifs.
  - 7) Les éléments mécaniques doivent être conformes aux normes EN 12604 et EN 12605. Pour les pays extra-CEE, en plus des normes relatives à chaque pays, pour obtenir un niveau de sécurité adéquat, il faut respecter également les normes susmentionnées.
  - 8) TAU n'est pas responsable de la non-observation des règles de l'art dans la construction des fermetures à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se vérifier lors de l'utilisation.
  - 9) Compte tenu des dangers qui peuvent se vérifier au cours de l'installation et de l'utilisation de T-ONE, pour assurer le maximum de sécurité, il faut que l'installation soit faite en respectant rigoureusement les lois, les normes et les réglementations en vigueur. Ce chapitre contient les avertissements de type général ; d'autres avertissements importants se trouvent dans les chapitres « 3.1 Contrôles préliminaires » et « 8 Essai et mise en service ».
-  **D'après la législation européenne la plus récente, la réalisation d'une porte ou d'un portail automatique est réglementée par les prescriptions de la Directive 2006/42/CE (Directive Machines) et en particulier, par les normes EN 12445, EN 12453 et EN 12635, qui permettent de déclarer la présomption de conformité.**
- 10) Avant de commencer l'installation, il faut effectuer l'analyse des risques qui comprend la liste des exigences essentielles de sécurité prévues dans l'annexe I de la Directive Machines, en indiquant les différentes solutions adoptées. Rappelons que l'analyse des risques est l'un des documents qui constituent le « Dossier technique » de l'automatisation.
  - 11) Vérifier la nécessité de dispositifs supplémentaires pour compléter l'automatisation avec T-ONE suivant les conditions d'utilisation spécifiques et les dangers présents ; il faut prendre en considération par exemple les risques d'impact, écrasement, cisaillement, entraînement, etc., et autres dangers en général.
  - 12) L'installation doit être effectuée dans le respect des normes EN 12453 et EN 12445.
  - 13) Avant d'effectuer n'importe quelle intervention sur l'installation, couper l'alimentation électrique et déconnecter les batteries.
  - 14) Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisation un interrupteur onipolaire avec distance d'ouverture des contacts égal ou supérieur à 3 mm. Il est conseillé d'utiliser un interrupteur magnétothermique de 6A avec interruption onipolaire.
  - 15) Vérifier qu'en amont de l'installation il y a un interrupteur différentiel avec seuil de 0,03 A.
  - 16) Vérifier que l'installation de mise à la terre est réalisée dans les règles de l'art et y raccorder les parties métalliques de la fermeture.
  - 17) L'automatisation dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement constituée d'un contrôle de couple. Il est nécessaire dans tous les cas d'en vérifier le seuil d'intervention conformément à ce qui est prévu par les normes indiquées au point 12.
  - 18) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger les éventuelles zones de danger contre les **Risques mécaniques de mouvement**, comme par exemple l'écrasement, l'entraînement, le cisaillement.
  - 19) Pour chaque installation il est conseillé d'utiliser au moins une signalisation lumineuse ainsi qu'un panneau de signalisation fixé de manière adéquate sur le bâti de la porte ou du portail, en plus des dispositifs cités au point 18.
  - 20) TAU décline toute responsabilité aux fins de la sécurité et du bon fonctionnement de l'automatisation en cas d'utilisation de composants de l'installation qui ne sont pas produits par TAU.
  - 21) Pour la maintenance, utiliser exclusivement des pièces d'origine TAU.
  - 22) N'effectuer aucune modification sur les composants faisant partie du système d'automatisation.
  - 23) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'utilisateur de l'installation le « Guide de l'utilisateur » joint au produit.
  - 24) Ne pas permettre aux enfants ou aux personnes de stationner à proximité du produit durant le fonctionnement.
  - 25) Conserver hors de portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif émettant des impulsions, pour éviter que l'automation puisse être actionnée involontairement.
  - 26) Le passage ne doit avoir lieu que quand la manœuvre est terminée.
  - 27) L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à du personnel qualifié.
  - 28) Avant d'accéder aux bornes sous le couvercle de T-ONE déconnecter tous les circuits d'alimentation ; si le dispositif de déconnexion n'est pas visible, y accrocher un panneau : « ATTENTION MAINTENANCE EN COURS ».
  - 29) Maintenance : effectuer au moins une fois par semestre le contrôle de fonctionnement de l'installation, avec une attention particulière pour les dispositifs de sécurité (incluant, quand c'est prévu, la force de poussée de l'opérateur) et de débrayage.
  - 30) Tout ce qui n'est pas expressément prévu dans ces instructions n'est pas autorisé.

**Nous conseillons de conserver toute la documentation relative à l'installation à l'intérieur ou à proximité de la logique de commande.**

## 2. DESCRIPTION DU PRODUIT ET TYPE D'APPLICATION (fig. 1)

T-ONE est un opérateur électromécanique pour l'automatisation de portails coulissants à usage résidentiel, il dispose d'une logique électronique de commande avec récepteur incorporé pour radiocommande.

L'automatisation est disponible en plusieurs versions : en 12V DC et en 230V AC.

Le système irréversible garantit le blocage mécanique du vantail quand le moteur n'est pas en fonction. Un système pratique et sûr de clé de débrayage personnalisée permet le mouvement manuel du vantail en cas de problème de fonctionnement ou de coupure de courant.



**L'automatisme T-ONE a été conçu et construit pour contrôler l'accès des véhicules. Éviter toute autre utilisation.**

1\_ Opérateur

3\_ Pignon

5\_ Carter de protection

2\_ Logique électronique

4\_ Débrayage manuel

### 2.1. Limites d'utilisation et dimensions (fig. 2A - 2B - 2C)

Les données relatives aux performances de T-ONE4B, T-ONE6B, T-ONE6BO (fig. 2C), T-ONE8BR, T-ONE10B T-ONE5A, T-ONE8A et T-ONEXLA sont indiquées dans le chapitre « CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES » et sont les seules valeurs qui permettent d'évaluer si le modèle est adapté à l'application souhaitée.

Généralement, la série T-ONE est en mesure d'automatiser des portails pesant jusqu'à 400 kg (T-ONE4B), 500 kg (T-ONE5A), 600 Kg (T-ONE6B, T-ONE6BO), 800 kg (T-ONE8A et T-ONE8BR), 1000 Kg (T-ONE10B) et 1200 Kg (T-ONEXLA).

### Courbe d'utilisation maximum :

La courbe permet d'identifier le temps maximum de travail (T) en fonction de la fréquence d'utilisation (F).

ex : L'opérateur T-ONE5A peut fonctionner sans interruption à une fréquence d'utilisation de 40%.

Pour garantir le bon fonctionnement, il faut opérer dans la plage de travail sous la courbe.

**Important :** la courbe est obtenue à la température de 15 °C.

L'exposition aux rayons solaires directs peut entraîner des diminutions de la fréquence d'utilisation jusqu'à 20%.

### Calcul de la fréquence d'utilisation :

C'est le pourcentage du temps de travail effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temps d'arrêt).

$$\%F = \frac{T_a + T_c}{T_a + T_c + T_p + T_i} \times 100$$

La formule de calcul est la suivante :

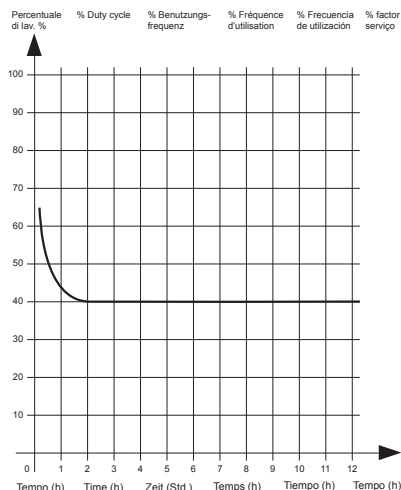
où :

T<sub>a</sub> = temps d'ouverture

T<sub>c</sub> = temps de fermeture

T<sub>p</sub> = temps de pause

T<sub>i</sub> = Intervalle entre un cycle complet et l'autre



## 2.2. Installation typique

La figure 3 illustre l'installation d'automatisation typique pour un portail de type coulissant utilisant T-ONE.

| N° | Description                        | N° | Description                        |
|----|------------------------------------|----|------------------------------------|
| 1  | Sélecteur à clé                    | 7  | Opérateur                          |
| 2  | Photocellules                      | 8  | Patte de fin de course « Fermé »   |
| 3  | Bord primaire mobile               | 9  | Système sans fil                   |
| 4  | Patte de fin de course « Ouvert »  | 10 | Butées au sol                      |
| 5  | Crémaillère                        | 11 | Bord secondaire mobile (en option) |
| 6  | Clignotant avec antenne incorporée |    |                                    |

Câblage : voir figure 3

Notes :

- si le câble d'alimentation est de plus de 30 m, il faut prévoir un câble d'une section plus grande, par exemple 3x2,5 mm<sup>2</sup>, ainsi qu'une mise à la terre de sécurité à proximité de l'automatisme.



**Placer la centrale de commande (si externe) le plus proche aux moteurs.**



**Il faut éviter que les câbles des appareils auxiliaires sont positionnés dans les canalisation où il y a d'autres câbles qui alimentent les charges importantes ou les lampes par starter électronique.**



**Au cas où il faut installer des boutons de commande ou de voyants de signalisation dans les maisons ou les bâtiments qui sont situés à quelques mètres de la centrale de commande, il est conseillé de découpler le signal au moyen de relais pour éviter les bruits induits.**

## 3. INSTALLATION



**L'installation de T-ONE doit être effectuée par du personnel qualifié, dans le respect des lois, des normes et des règlements ainsi que des indications figurant dans ces instructions.**



**L'installation du produit ne doit PAS être effectuée sur des portails qui s'ouvrent et se ferment sur terrains en pente.**

### 3.1. Contrôles préliminaires

Avant de procéder à l'installation de T-ONE il faut effectuer ces contrôles :

- Vérifier que tout le matériel à utiliser est en excellent état, adapté à l'usage prévu et conforme aux normes.
- Vérifier que la structure du portail est adaptée à être automatisée.
- Vérifier que le poids du vantail est compris dans les limites d'utilisations indiquées au chapitre « 2.1 Limites d'utilisation ».
- Vérifier que dans toute la course du portail, aussi bien en fermeture qu'en ouverture, il n'y a pas de points sujets à frottement.
- Vérifier qu'il n'y a pas de danger de déraillement du vantail et qu'il n'y a pas de risques de sortie des rails.
- Vérifier la robustesse des butées mécaniques de limitation de la course en contrôlant qu'il n'y a pas de déformations même en cas de heurt violent du vantail sur la butée.
- Vérifier que le vantail est bien équilibré, c'est-à-dire qu'il ne doit pas bouger s'il est laissé arrêté dans une position quelconque.
- Vérifier que la zone de fixation de l'opérateur n'est pas sujette à inondation ; éventuellement, monter l'opérateur suffisamment soulevé par rapport au sol.

- Vérifier que la zone de fixation de l'opérateur permet la manœuvre de débrayage de manière facile et sûre.
- Le rail de coulissement doit être solidement fixé au sol et ne doit pas présenter d'irrégularités qui pourraient entraver le mouvement du vantail et ne doit pas avoir une pente supérieure à 0,5%.
- Vérifiez que, lorsque le moteur est déverrouillé, la porte ne bouge pas si elle est laissée dans n'importe quelle position.
- Vérifier que les points de fixation des différents dispositifs se trouvent dans des endroits à l'abri des chocs et que les surfaces sont suffisamment solides.
- Éviter que les parties de l'automatisme puissent être immergées dans l'eau ou dans d'autres substances liquides.
- Ne pas placer T-ONE à proximité de flammes ou de sources de chaleur, dans des atmosphères potentiellement explosives, particulièrement acides ou salines ; cela pourrait endommager T-ONE et causer des problèmes de fonctionnement ou des situations de danger.
- Si le vantail est muni d'un portillon pour le passage de piétons incorporé ou dans la zone de manœuvre du vantail, il faut s'assurer que ce portillon ne gêne pas la course normale et prévoir éventuellement un système d'interverrouillage.
- Connecter la logique de commande à une ligne d'alimentation électrique munie de mise à la terre de sécurité.
- La ligne d'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif magnétothermique et différentiel adéquat.

### 3.2. Installation mécanique

#### Choix de l'emplacement :

- Lors du creusement, voir la figure 5 pour les dimensions maximales. Pour la distance entre le motoréducteur et le portail, voir la figure 5A.

#### Préparation de la base :

- Creuser des fondations sur au moins 30 cm de profondeur et bien larges. Prévoir une gaine de protection pour les câbles.

#### Fixation de la contre-plaque de fondation (mod. 400CPO) :

- Après avoir creusé le trou, préparer la contre-plaque de fondation en pliant les agrafes ménagées dans la plaque, du côté où ont été ménagés les inserts (1 fig.6A) pour la fixation de l'opérateur à l'aide de vis. Recouvrir de béton de manière à noyer les agrafes en laissant libres les inserts pour la fixation de l'opérateur ; la contre-plaque devra être parfaitement plane à 1 ou 2 cm du niveau du sol et à environ 42 mm du portail (fig. 6B - 6C).

En variante, il est possible d'utiliser une contre-plaque réglable en hauteur (P-550CPMR ou P-550CPMR1 - fig. 17) pour laquelle les agrafes fixes doivent être soudées au rail et ensuite bloquées au moyen de 4 vis de fondation M12x120 (voir fig. 18). Fixer ensuite la contre-plaque réglable comme indiqué sur la fig. 19.

Il est ainsi possible d'adapter le motoréducteur à une installation existante ; il faut respecter les mesures indiquées sur la fig. 18.

#### Fixation de l'opérateur (sur contre-plaque mod. 400CPO):

- Ancrer l'opérateur avec 4 vis M8x30 et les rondelles correspondantes, comme indiqué sur la fig. 7C.
- Faire passer tous les câbles à travers les trous pratiqués sur la base de la contre-plaque de fondation.
- Si la crémaillère est déjà présente, introduire 4 goujons M8x30 (1 fig. 7A – en option) et 4 écrous M8 (2 fig. 7A – en option) pour régler le pignon à la bonne hauteur, en laissant 1 ou 2 mm de jeu par rapport à la crémaillère et en vérifiant l'horizontalité de l'opérateur avec un niveau à bulle (fig. 7B).

#### Fixation de la crémaillère (mod. 400CN):

- Débrayer l'opérateur suivant les indications du paragraphe « DÉBRAYAGE MANUEL ».
- Ouvrir complètement le vantail, appuyer le premier segment de crémaillère sur le pignon et vérifier que le début de la crémaillère correspond au début du vantail. Vérifier qu'il y a un jeu de 1 à 2 mm entre le pignon et la crémaillère.
- Après avoir appuyé sur le pignon le premier segment de crémaillère au niveau du bord du portail, marquer le point de perçage sur le portail ; percer Ø 4 mm et visser la vis autotaraudeuse Ø 6,3 mm.
- Bouger manuellement le portail, en vérifiant que la crémaillère est en appui sur le pignon et répéter les opérations à partir du point précédent.
- Juxtaposer un autre élément de crémaillère au précédent en utilisant, pour faire coïncider les dents des deux éléments, l'emboîtement en queue d'aronde comme indiqué sur la fig.8.
- Bouger manuellement le portail et continuer les opérations de fixation en procédant comme pour le premier élément, jusqu'à la couverture complète du portail.



**Il est important de respecter les mesures d'installation et la distance entre la dent de l'engrenage et la dent de la crémaillère, comme indiqué sur les fig. 8A.**

**Note : la crémaillère doit coulisser sur l'engrenage de l'opérateur sur toute la largeur de sa dent (fig. 8B).**

#### Fixation de la crémaillère (mod. 400CFZ12):

- Monter les trois goujons filetés sur l'élément de la crémaillère en les positionnant dans la partie supérieure de la fente. De cette manière, le jeu sur la fente permettra dans le temps les éventuels réglages.
- Porter manuellement le vantail en position d'ouverture.
- Appuyer sur le pignon le premier segment de crémaillère au niveau du bord du portail et souder le goujon fileté sur le portail.
- Bouger manuellement le portail, en vérifiant que la crémaillère est en appui sur le pignon et souder le deuxième et le troisième goujon.
- Juxtaposer un autre élément de crémaillère au précédent en utilisant, pour faire coïncider les dents des deux éléments, un morceau de crémaillère comme indiqué sur la fig. 8.
- Bouger manuellement le portail et souder les trois goujons filetés en continuant jusqu'à la couverture complète du portail.



**Il est important de respecter les mesures d'installation et la distance entre la dent de l'engrenage et la dent de la crémaillère, comme indiqué sur les fig. 8A.**

**Note : la crémaillère doit coulisser sur l'engrenage de l'opérateur sur toute la largeur de sa dent (fig. 8B).**

#### Fixation et réglage des fins de course magnétiques (mod. P-400FCM) :

- Fixer les fins de course magnétiques avec les vis correspondantes, en respectant la nomenclature L pour le côté gauche et R pour le côté droit (fig. 9C). Positionner les fins de course de manière à ce qu'ils interviennent lorsque le portail se trouve à au moins 40 mm du fin de course mécanique (fig. 11).

Après avoir effectué quelques manœuvres, s'assurer que la position des fins de course est telle qu'elle arrête le portail avant la butée mécanique, pour éviter que le portail ne heurte les butées mécaniques lors de l'ouverture et de la fermeture.

Il est recommandé de maintenir une distance minimale de 40 mm entre le portail et la butée mécanique (voir fig. 11).



**Pour le bon fonctionnement de l'automatisme, maintenir la distance entre le coffret du motoréducteur et le sabot de fin de course monté sur la crémaillère entre un minimum de 10 mm et un maximum de 30 mm (fig.6B).**

#### Fixation et réglage des patins de fins de course mécaniques :

- Fixer les cames des fins de course « Ouverture » et « Fermeture » avec les vis sans tête correspondantes, sur les côtés de la crémaillère, et les positionner de manière à ce qu'elles interviennent lorsque le portail se trouve à au moins 40 mm du fin de course mécanique (fig. 11). Après avoir effectué quelques manœuvres, s'assurer que la position des fins de course est telle qu'elle arrête le portail avant la butée mécanique, pour éviter qu'il ne heurte les butées mécaniques pendant l'ouverture et la fermeture.

Il est recommandé de maintenir une distance minimale entre le portail et la butée mécanique de 40 mm (voir fig. 11).



**Pour le bon fonctionnement de l'automatisme, maintenir la distance entre le coffret du motoréducteur et le sabot de fin de course monté sur la crémaillère entre un minimum de 18 mm et un maximum de 26 mm (fig.6C).**

Pour les deux fins de course :



**Remarque :** pour une sécurité totale, il est obligatoire d'installer, s'ils ne sont pas présents, des butées mécaniques avec capuchons en caoutchouc, comme indiqué sur la fig. 3.



En raison de l'effet ou de la somme de divers facteurs (dilatation thermique, conditions climatiques, fréquence d'utilisation, etc.), une variation peut se produire au cours de la journée dans le point d'arrêt du portail, aussi bien pour la phase d'ouverture que pour la phase de fermeture. Il n'est donc pas possible de garantir que le portail s'arrête toujours au même point.

### 3.3. Version avec pignon à chaîne : Série T-ONEC

Le portail peut être motorisé également comme indiqué sur la fig. 12. Passer la chaîne comme l'illustre la figure. La fig. 12 illustre également le type de chaîne adapté (pas 1/2" x 5/16").

### 3.4. Réglage de l'embrayage électronique (T-ONE4B, T-ONE6B, T-ONE6BO, T-ONE8BR et T-ONE10B) et électrique (T-ONE5A, T-ONE8A et T-ONEXLA)



**ATTENTION :** vérifier que la valeur de la force d'impact mesurée sur les points prévus par la norme EN 12445 est inférieure aux valeurs indiquées dans la norme EN 12453.

- Tous les moteurs de la série T-ONE sont équipés d'encodeur réglable pour la détection des obstacles durant la course. Avec le potentiomètre sur la carte, on peut sélectionner le couple maximum de poussée.

### 3.5. Installation des différents dispositifs

Effectuer l'installation des autres dispositifs prévus en suivant les instructions respectives. Vérifier fig. 3 les dispositifs qui peuvent être connectés à T-ONE.

## 4. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



**Avant d'intervenir, s'assurer que l'opérateur n'est pas sous tension.**

- Pour effectuer les branchements, enlever le carter de l'opérateur, faire passer les câbles d'alimentation à travers les trous pratiqués sur la contre-plaque de fondation (quand elle est utilisée) et à travers le corps inférieur de l'opérateur, puis les disposer pour le branchement au bornier de la carte de commande logée dans le support des composants électriques.

Pour les branchements aux cartes de commande, consulter les notices techniques correspondantes :

- |                         |                                              |
|-------------------------|----------------------------------------------|
| - K124MA pour T-ONE4B;  | - K130MA pour T-ONE6B, T-ONE8BR et T-ONE10B; |
| - K127MA pour T-ONE6BO; | - K590M pour T-ONE5A, T-ONE8A et T-ONEXLA.   |

## 5. INSTALLATION DE LA BATTERIE 12 V (T-ONE6B, T-ONE8BR et T-ONE10B)

Si l'on veut équiper son opérateur d'une batterie pour garantir le fonctionnement en cas de coupure de courant, il faut enlever le carter et placer la batterie dans le logement prévu à cet effet (fig. 13), puis brancher les câbles d'alimentation aux languettes.

## 6. DÉBRAYAGE MANUEL

En cas de coupure de courant, enlever le cache de la serrure, enfiler la clé et la tourner comme indiqué sur la fig. 14. Puis, comme indiqué sur la fig. 15, tirer le levier vers l'extérieur pour permettre la commande manuelle du portail.



**Note - Automatismes DC:** un micro-interrupteur de sécurité est branché au déverrouillage ("A", image 15). Si l'automatisme reste ouvert pendant plus de 5 secondes, la prochaine opération sera de REPOSITIONNEMENT (voir «Remise fonctionnement automatique»).

## 7. FIN DE COURSE (T-ONE5A / T-ONE8A / T-ONEXLA)

La série T-ONE (230V CA) a été conçue pour fonctionner comme un dispositif de fin de course électromécanique à microinterrupteur. Les câbles sont raccordés comme indiqué sur la fig. 16 :

- |                                        |                                       |
|----------------------------------------|---------------------------------------|
| 1= gris (commun);                      | 3= rouge (F.C. ouvre - contact N.F.); |
| 2= orange (F.C. ferme - contact N.F.); |                                       |

Si, comme cela est représenté sur la fig. 16, quand l'engrenage tourne en sens horaire et que le ressort se déplace comme cela est indiqué, la course ne s'interrompt pas, il faut intervertir la position des fils rouge et orange sur le bornier de la carte de commande.

## 8. CONTRÔLES FINAUX ET MISE SOUS TENSION



**La mise sous tension de T-ONE doit être effectuée par du personnel expérimenté, qualifié, en possession des caractéristiques requises et dans le plein respect des lois, normes et règlements.**

Dès que la tension est fournie à T-ONE il est conseillé d'effectuer quelques contrôles élémentaires :

- Vérifier que les leds sur la carte de commande sont allumées.
- Vérifier que le moteur ne commande pas le mouvement du portail et que le clignotant est éteint.



**Si ce contrôle n'a pas le résultat prévu, il faut immédiatement mettre la logique de commande hors tension et contrôler plus attentivement les connexions électriques.**

D'autres informations utiles pour la recherche et le diagnostic des pannes sont présentes dans le chapitre « PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT : CAUSES ET REMÈDES ».

Pour les autres paramètres à programmer, apprentissage de la course, réglage de l'embrayage, ralentissement, réglage temps de fermeture automatique, sensibilité détection obstacles etc., se référer aux instructions des cartes électroniques.

## 9. ESSAI ET MISE EN SERVICE

C'est la phase la plus importante dans la réalisation de l'automatisme pour garantir la sécurité maximum. L'essai peut être utilisé aussi comme vérification périodique des dispositifs qui composent l'automatisme.



**L'essai de toute l'installation doit être effectué par du personnel expérimenté et qualifié qui doit se charger des tests requis, en fonction du risque présent et de vérifier le respect de ce qui est prévu par les lois, les normes et les règlements, et en particulier toutes les conditions requises par la norme EN12445 qui établit les méthodes d'essai pour la vérification des automatismes pour portails.**

### 9.1. Essai

Chaque composant de l'automatisme, par exemple les bords sensibles, les photocellules, l'arrêt d'urgence, etc. demande une phase d'essai spécifique ; pour ces dispositifs il faut effectuer les procédures figurant dans les manuels d'instructions respectifs.

Pour l'essai de T-ONE effectuer la séquence d'opérations ci-après :

1. Vérifier que tout ce qui est prévu dans le manuel est rigoureusement respecté et en particulier ce qui figure dans le chapitre « 1 Avertissements » ;
2. En utilisant les dispositifs de commande ou d'arrêt prévus (sélecteur à clé, boutons de commande ou émetteurs radio), effectuer des essais d'ouverture, de fermeture et d'arrêt du portail et vérifier que le comportement correspond à ce qui est prévu.
3. Vérifier un par un le fonctionnement correct de tous les dispositifs de sécurité présents dans l'installation (photocellules, bords sensibles, arrêt d'urgence etc.) ;
4. Pour le contrôle des photocellules et en particulier, pour contrôler qu'il n'y a pas d'interférences avec d'autres dispositifs, passer un cylindre d'un diamètre de 5 cm et d'une longueur de 30 cm sur l'axe optique, d'abord à proximité de TX, puis de RX, et enfin au centre entre les deux et vérifier que dans tous les cas le dispositif intervient en passant de l'état d'actif à l'état d'alarme et vice versa. Pour finir, vérifier que cela provoque l'action prévue dans la logique de commande ; par exemple : dans la manœuvre de fermeture, vérifier que cette action provoque l'inversion du mouvement.
5. Si la protection contre les situations dangereuses provoquées par le mouvement du vantail a été assurée à travers la limitation de la force d'impact, il faut effectuer la mesure de la force conformément à ce qui est prévu par la norme EN 12445. Si le réglage de la « Vitesse » ou le contrôle de la « Force Moteur » sont utilisés pour aider le système à réduire la force d'impact, essayer et trouver les réglages qui donnent les meilleurs résultats.

### 9.2. Mise en service



**La mise en service ne peut être faite que si toutes les phases d'essai de T-ONE et des autres dispositifs ont été exécutées avec résultat positif. La mise en service partielle ou dans des situations « provisoires » est interdite.**

- Réaliser et conserver pendant au moins 10 ans le dossier technique de l'automatisme qui devra comprendre au minimum : dessin d'ensemble de l'automatisation, schéma des connexions électriques, analyse des risques et solutions adoptées, déclaration de conformité du fabricant de tous les dispositifs utilisés (pour T-ONE, utiliser la déclaration CE de conformité ci-jointe), exemplaire du guide technique et du plan de maintenance de l'automatisme.
- Appliquer sur le portail une plaquette contenant au moins les données suivantes : type d'automatisme, nom et adresse du constructeur (responsable de la « mise en service »), numéro de série, année de construction et marque CE ;
- Fixer de manière permanente à proximité du portail une étiquette ou une plaque indiquant les opérations à effectuer pour le débrayage et la manœuvre manuelle.
- Rédiger et remettre au propriétaire la déclaration de conformité de l'automatisme.
- Rédiger et remettre au propriétaire de l'automatisme le guide « Instructions et avertissements pour l'utilisation de l'automatisme ».
- Rédiger et remettre au propriétaire le plan de maintenance de l'automatisme (qui doit regrouper toutes les prescriptions pour la maintenance de chaque dispositif).
- Avant de mettre en service l'automatisme, informer le propriétaire, de manière adéquate et par écrit (par exemple dans le guide « Instructions et avertissements pour l'utilisation de l'automatisme »), sur les risques encore présents.

## 10. UTILISATION

Les opérateurs de la série T-ONE ont été conçus pour actionner des portails à coulissement horizontal avec des vantaux d'un poids maximum de 400 kg (T-ONE4B), 500 kg (T-ONE5A), 600 Kg (T-ONE6B, T-ONE6BO), 800 kg (T-ONE8A et T-ONE8BR), 1000 Kg (T-ONE10B) et 1200 Kg (T-ONEXLA).



**Il est strictement interdit d'utiliser l'appareil dans des buts ou des contextes différents de ceux qui sont indiqués.**

L'unité électronique installée permet de sélectionner le fonctionnement :

**automatique** : une impulsion de commande actionne l'ouverture et la fermeture du portail ;

**semi-automatique** : une impulsion de commande actionne l'ouverture et la fermeture du portail ;

En cas de coupure de courant, le portail peut également fonctionner grâce à la possibilité d'actionnement manuel : pour ce faire, agir sur le dispositif de **débrayage manuel**. Les modèles **T-ONE4B, T-ONE6B, T-ONE6BO, T-ONE8BR et T-ONE10B**, qui peuvent être alimentés par des batteries, garantir le fonctionnement normal de l'automatisme, même en cas d'absence de courant.

Rappelons qu'il s'agit d'un dispositif automatique et alimenté électriquement : il faut donc adopter toutes les précautions d'usage. En particulier, nous recommandons de :

- ne pas toucher l'appareil avec les mains mouillées et/ou les pieds nus ou mouillés ;
- couper le courant avant d'ouvrir le boîtier des commandes et/ou l'opérateur ;
- ne pas toucher le moteur avant de s'être assuré qu'il a refroidi ;
- n'actionner le portail que s'il est parfaitement visible ;
- assurer une maintenance périodique ;
- en cas de panne, couper l'alimentation et n'actionner le portail manuellement que si cela est possible et sûr ; N'effectuer aucune intervention et appeler un technicien agréé.



**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAVER L'AUTOMATISME À L'AIDE DE NETTOYEURS HAUTE PRESSION OU D'APPAREILS DU MÊME TYPE. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE DIRIGER DES JETS D'EAU DIRECTEMENT SUR L'AUTOMATISME.**

## 11. MAINTENANCE

Les opérateurs de la série T-ONE ne nécessitent qu'une maintenance réduite. Toutefois, leur bon fonctionnement dépend aussi de l'état du portail : nous décrirons par conséquent brièvement les opérations à faire pour avoir un portail fonctionnant toujours parfaitement.



**Attention : personne, à l'exception du préposé à la maintenance, qui doit être un technicien spécialisé, ne doit pouvoir actionner le portail automatique durant la maintenance.**

Il est donc recommandé de couper l'alimentation de manière à écarter, en outre, les risques de décharge électrique. Si l'alimentation est nécessaire pour effectuer certains contrôles, il est conseillé de vérifier ou de désactiver tout dispositif de commande (émetteurs, boîtier de commande, etc.) à l'exception du dispositif utilisé par le technicien de maintenance.

### Maintenance préventive

Chacune des opérations suivantes doit être effectuée quand cela est jugé nécessaire et, dans tous les cas, tous les six mois en cas d'usage domestique (environ 3000 cycles de travail) et tous les 2 mois en cas d'usage intensif, dans un immeuble par exemple (toujours tous les 3000 cycles de service).

#### **Portail**

- Lubrifier (avec un huileur) les roues de coulissement du portail;
- Vérifier la propreté et l'état de la crémaillère ;

#### **Installation d'automatisation**

- Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité (photocellules, barre palpeuse pneumatique, limiteur de couple, etc.).

### Maintenance corrective

Si des interventions extraordinaires doivent être effectuées sur des parties mécaniques, il est recommandé d'enlever l'opérateur afin de pouvoir le faire réparer en usine par les techniciens de la maison mère ou par des techniciens agréés.

## 12. DÉMOLITION

L'élimination des matériaux doit s'effectuer conformément aux normes en vigueur.

En cas de démolition de l'automatisme, il n'existe pas de dangers particuliers ou de risque dérivant de l'automatisme.

Il est nécessaire, en cas de récupération des matériaux, de les séparer par catégorie (parties électriques - cuivre - aluminium - plastique - etc.).

## 13. DÉMANTÈLEMENT

Si l'automatisme est démonté pour être ensuite remonté dans un autre endroit, il faut :

- couper l'alimentation et débrancher toute l'installation électrique;
- retirer l'opérateur de sa base d'ancrage ;
- démonter tous les composants de l'installation ;
- si certains composants ne peuvent pas être démontés ou sont endommagés, les remplacer.

## 14. PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT : CAUSES ET REMÈDES

### ***Le portail ne s'ouvre pas, le moteur ne tourne pas.***

- Vérifier que les photocellules ou les barres palpeuses ne sont pas sales, bloquées ou non alignées. Agir en conséquence.
- Vérifier que l'unité électronique est correctement alimentée et contrôler l'intégrité des fusibles.
- Contrôler, grâce aux leds de diagnostic de l'unité (voir les instructions correspondantes), que les fonctions sont correctement activées. Identifier au besoin la cause du défaut. Si les leds indiquent qu'une commande de mise en marche est toujours présente, contrôler qu'il n'y a pas de radiocommandes, de boutons de marche ni d'autres dispositifs qui maintiennent le contact de marche activé (fermé).
- Si l'unité ne fonctionne pas, la remplacer.

Si les opérations ci-dessus donnent un résultat négatif, remplacer l'opérateur.

### ***Le portail ne s'ouvre pas, le moteur tourne mais le mouvement ne se produit pas.***

- Le débrayage manuel est resté enclenché. Rétablir le fonctionnement motorisé.
- Contrôler si le portail est en butée sur les arrêts mécaniques de fin de course. Débrayer manuellement le portail, le déplacer et rétablir le fonctionnement motorisé. Contrôler et corriger la position des patins de fin de course.
- Contrôler qu'il n'y a pas de défauts d'équilibrage mécanique du portail.

Si les opérations ci-dessus donnent un résultat négatif, remplacer l'opérateur.

## 15. GARANTIE: CONDITIONS GÉNÉRALES

La garantie TAU a une durée de 24 mois à compter de la date d'achat des produits (le document fiscal de vente, ticket de caisse ou facture).

La garantie comprend la réparation avec remplacement gratuit (départ usine TAU: frais d'emballage et de transport à la charge du client) des parties qui présentent des défauts de fabrication ou des vices de matériau reconnus par TAU.

En cas d'intervention à domicile, y compris dans la période couverte par la garantie, l'utilisateur est tenu de verser le "Forfait d'intervention" correspondant au coût du déplacement à domicile, plus la main d'œuvre.

### **La garantie n'est plus applicable dans les cas suivants :**

- Si la panne est provoquée par une installation qui n'a pas été effectuée suivant les instructions fournies par le constructeur et présentes à l'intérieur de chaque emballage.
- Si l'on n'a pas utilisé que des pièces originales TAU pour l'installation de l'automatisme.
- Si les dommages sont causés par des calamités naturelles, des actes de malveillance, une surcharge de tension, une alimentation électrique incorrecte, des réparations impropres, une installation erronée ou d'autres causes non imputables à TAU.
- Si l'automatisme n'a pas été soumis aux maintenances périodiques de la part d'un technicien spécialisé selon les instructions fournies par le constructeur à l'intérieur de chaque emballage.
- Usure des composants.

La réparation ou le remplacement des pièces durant la période de garantie ne comporte pas le prolongement de la date d'expiration de la garantie en question. Dans le cas d'un usage industriel ou professionnel ou similaire, la garantie est valable 12 mois.

Les données décrites dans ce manual sont purement indicatives. La TAU se réserve le droit de les modifier à n'importe quel moment. Le Constructeur se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations au produit sans aucun préavis. Les éventuelles imprécisions ou erreurs présentes dans ce fascicule seront corrigées dans la prochaine édition.

À l'ouverture de l'emballage, vérifier que le produit est intact. Recycler les matériaux suivant les normes en vigueur.

**L'installation du produit devra être effectuée par du personnel qualifié. Tau décline toute responsabilité pour les dommages aux choses et/ou personnes dus à une éventuelle installation erronée de l'automatisme ou à la non-mise aux normes suivant les lois en vigueur (voir Directive Machines).**

### DÉCLARATION D'INCORPORATION DU FABRICANT (conformément à la Directive européenne 2006/42/CE Annexe II.B)

Fabricant : TAU S.r.l.  
Adresse : Via E. Fermi, 43 - 36066 Sandrigo (Vi) - ITALY

**Déclare** sous sa propre responsabilité que le produit : *Vérin électromécanique*  
réalisé pour le mouvement automatique de : *Portails Coulissants*  
pour l'utilisation en milieu : *Résidentiel / Intensif*  
muni de : *Logique électronique de commande et récepteur*

Modèle : *T-ONE*  
Type : *T-ONE4B / T-ONE6B / T-ONE6BO / T-ONE8BR / T-ONE10B / T-ONE5A / T-ONE8A / T-ONEXLA*  
Numéro de série : *VOIR ÉTIQUETTE ARGENTÉE*  
Appellation commerciale : *AUTOMATISME POUR PORTAILS COULISSANTS*

est réalisé pour être incorporé sur une fermeture (portail coulissant) ou pour être assemblé avec d'autres dispositifs afin de manœuvrer cette fermeture pour constituer une machine au sens de la Directive Machines 2006/42/CE.

**Déclare** d'autre part que ce produit est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes :

- **2014/35/EU Directive Basse Tension** - **2014/30/EU Directive Compatibilité Électromagnétique**

et, si requis, à la Directive: - **2014/53/EU Équipements hertziens et équipements terminaux de télécommunication**

Le Fabricant déclare également qu'il **n'est pas permis de mettre en service l'appareil** tant que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra composant n'a pas été identifiée et que sa conformité aux conditions de la Directive 2006/42/CE n'a pas été déclarée.

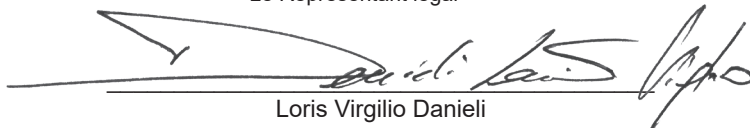
Les normes et les normes suivantes sont appliquées:

EN 61000-6-2; EN 61000-6-3; EN 60335-1; ETSI EN 301 489-1 V1.9.2; ETSI EN 301 489-3 V1.6.1; EN 300 220-2 V2.4.1;  
EN 12453:2000; EN 12445:2000; EN 60335-2-103

Il s'engage à transmettre, sur demande dûment motivée des autorités nationales, des informations pertinentes sur les quasi-machines.

Sandrigo, 18/07/2017

Le Représentant légal

  
Loris Virgilio Danieli

Nom et adresse de la personne autorisée à constituer la documentation technique pertinente :  
Loris Virgilio Danieli - via E. Fermi, 43 - 36066 Sandrigo (Vi) Italy